

**ASSEMBLEE GENERALE  
NUMERO 30  
LUNDI 20 DECEMBRE 2021  
16H00**

**ORDRE DU JOUR**

Le lundi vingt décembre deux mille vingt-et-un, à seize heures, les membres du Comité de Direction, dûment convoqués, se sont réunis dans la salle Bel Aube, 5-7 Rue des Michels - 06110 LE CANNET

Présents : Monsieur Philippe WEISSER, Madame Paola FELIS, Monsieur Alain Viotti, Monsieur Jean-Mike GOMIS, Monsieur Claude PONSOT, Monsieur Alexandre VIAL, Monsieur Gérard STELLA.

Absents excusés : Madame Frédérique ROBERT, Madame Sandrine AIMASSO, Monsieur Bruno OGER, Monsieur Romain AIDAOU, Madame Maryline ZERAVICA, Monsieur Alain ARMANDO

Présents sans pouvoir-votant : Monsieur Walid CHAABANI, directeur de l'OT, Madame Stéphanie ASCHERO

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à seize heures par le Président du Comité de Direction Monsieur Philippe WEISSER qui énonce l'ordre du jour suivant :

**55 – Décision modificative n°1**

**56 – Convention pour le logement des saisonniers**

**57 – Bilan 2021 et plan d'action et de promotion 2022 de l'OT pour la destination  
Le Cannet Côte d'Azur**

**OFFICE DE TOURISME LE CANNET CÔTE D'AZUR**

**Entrée de Ville** (Accueil et Promotion)

Place Benidorm  
73 avenue du campon  
06110 LE CANNET  
Tel + 33 4 93 45 34 27

**La Boutique** (Visites guidées et Back-Office)

Face Musée Bonnard  
21 bvd sadi carnot  
06110 LE CANNET  
Tel : + 33 4 92 59 14 42

**OT Classé Cat I – Marque Qualité Tourisme – Partenaire GIP Musée Bonnard**

Siret : 810 796 656 00017 – APE : 7990 Z - Courriel : info@lecannet-tourisme.fr

[www.lecannet-tourisme.fr](http://www.lecannet-tourisme.fr)

## Délibération 55-2021

### Décision modificative n°1

La Décision Modificative est un acte d'ajustements. Elle permet de procéder à des virements de crédits et/ou des inscriptions nouvelles, au regard des produits perçus et de l'utilisation des crédits ou des engagements pris par l'EPIC Office de Tourisme Le Cannel Côte d'Azur depuis l'adoption du budget primitif.

### Section d'investissement

Suite à une erreur de paramétrage, il apparait que le montant repris au budget primitif 2021, compte 001 « résultat d'investissement », est le résultat cumulé déduit des restes à réaliser et non le solde d'exécution de l'exercice.

#### Recette :

- Chapitre 001 + 6 961.52 €

#### Dépense :

- Chapitre 21 + 6 961.52 €

### Section de fonctionnement

#### Dépense :

- Chapitre 012 - 25 500.00 €
- Chapitre 011 + 25 500.00 €

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier l'article L.2312-2 ;

Vu l'instruction comptable M4 en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2021 applicable au budget de l'EPIC « Office de Tourisme Le Cannel Côte d'Azur » ;

**Le Comité de Direction, décide, à l'unanimité, d'approuver la présente décision modificative.**

#### OFFICE DE TOURISME LE CANNET CÔTE D'AZUR

Entrée de Ville (Accueil et Promotion)

Place Benidorm  
73 avenue du campon  
06110 LE CANNET  
Tel + 33 4 93 45 34 27

La Boutique (Visites guidées et Back-Office)

Face Musée Bonnard  
21 bvd sadi carnot  
06110 LE CANNET  
Tel : + 33 4 92 59 14 42

OT Classé Cat I – Marque Qualité Tourisme – Partenaire GIP Musée Bonnard

Siret : 810 796 656 00017 – APE : 7990 Z - Courriel : info@lecannel-tourisme.fr

[www.lecannel-tourisme.fr](http://www.lecannel-tourisme.fr)

## Délibération 56-2021

### Convention pour le logement des saisonniers

Depuis la création du Musée Bonnard, la ville du Cannel devient une véritable destination touristique. Son Office de Tourisme, en EPIC, depuis 2015, a permis de structurer l'offre touristique de la commune et a conduit la Ville du Cannel à faire partie des 500 communes classées « Station de Tourisme ». Il est nécessaire que ces communes touristiques conventionnent avec l'Etat afin d'améliorer la situation des travailleurs saisonniers qui cherchent un hébergement.

De nombreuses actions ont été entreprises ces dernières années en faveur du développement touristique et de l'offre d'hébergement sur le territoire communal.

Aujourd'hui, et dans un contexte difficile dans le secteur, il s'agit de favoriser l'accession au logement des travailleurs saisonniers.

Une convention entre la Préfecture de la ville du Cannel a été établie. Elle comprend :

- Un diagnostic des besoins en logement sur le territoire et les objectifs fixés pour répondre à ces besoins
- Les moyens d'actions à mettre en œuvre pour les attendre dans un délai de trois ans.

L'Office de Tourisme, pour le compte de la ville du Cannel, a ainsi mis en place cette convention avec l'Etat et va également gérer la mise en œuvre de cette convention.

Elle a proposé que soit intégrée à cette convention, une série d'indicateurs afin d'estimer au mieux les effets des actions entreprises à l'échelle de la ville.

Ces indicateurs intégreront les MOPIs structurant le mode fonctionnement « Qualité » de l'OT.

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier l'article L.2312-2 ;

Vu l'instruction comptable M4 en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2021 applicable au budget de l'EPIC « Office de Tourisme Le Cannel Côte d'Azur » ;

**Le Comité de Direction, décide, à l'unanimité, de prendre acte de la convention pour le logement des saisonniers**

#### OFFICE DE TOURISME LE CANNET CÔTE D'AZUR

Entrée de Ville (Accueil et Promotion)

Place Benidorm  
73 avenue du campon  
06110 LE CANNET  
Tel + 33 4 93 45 34 27

La Boutique (Visites guidées et Back-Office)

Face Musée Bonnard  
21 bvd sadi carnot  
06110 LE CANNET  
Tel : + 33 4 92 59 14 42

OT Classé Cat I – Marque Qualité Tourisme – Partenaire GIP Musée Bonnard

Siret : 810 796 656 00017 – APE : 7990 Z - Courriel : info@lecannel-tourisme.fr

[www.lecannel-tourisme.fr](http://www.lecannel-tourisme.fr)

## Délibération 57-2021

### Bilan 2021 et plan d'action et de promotion 2022 de l'OT pour la destination Le Cannel Côte d'Azur

Chaque année, le directeur de l'OT présente au Président et au membre du Comité de Direction, un bilan d'activité.

Malgré un contexte global inédit dû à la crise sanitaire du COVI-19 et à ses répercussions économiques qui perdurent, l'année 2021 a présenté quelques motifs de satisfaction. La plupart des actions de promotion, d'animation, de commercialisation ont pu être réalisées.

Notre collectivité de tutelle a continué à faire la promotion de la destination et à entamer plusieurs actions de promotion du tissu économique local.

Certaines actions qui n'étaient pas prévues dans notre plan d'action 2021 ont été menées dans ce sens et dans le respect des budgets alloués.

Le bilan annexé à la présente délibération tient compte de la fermeture administrative des bureaux de l'Office de Tourisme et du redéploiement des agents pour des missions d'intérêt général.

L'Office de Tourisme a été ainsi fermé au public jusqu'au mois de juin mais il a continué à gérer les demandes via son back-office et la mise en place de nouveaux outils numériques.

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier l'article L.2312-2 ;

Vu l'instruction comptable M4 en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2021 applicable au budget de l'EPIC « Office de Tourisme Le Cannel Côte d'Azur »,

**Le Comité de Direction, à l'unanimité prend acte de ce bilan, de ce plan de développement stratégique pour la destination ainsi que de ce plan d'action qui en découle.**

**Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, le Président remercie les membres du comité de direction présents et clos la séance.**

Fait en 4 exemplaires,  
Le mardi 21 décembre 2021



**M. Philippe WEISSER**  
Président de l'Office de Tourisme  
Le Cannel Côte d'Azur

#### OFFICE DE TOURISME LE CANNET CÔTE D'AZUR

Entrée de Ville (Accueil et Promotion)

Place Benidorm  
73 avenue du campon  
06110 LE CANNET  
Tel + 33 4 93 45 34 27

La Boutique (Visites guidées et Back-Office)

Face Musée Bonnard  
21 bvd sadi carnot  
06110 LE CANNET  
Tel : + 33 4 92 59 14 42

OT Classé Cat I – Marque Qualité Tourisme – Partenaire GIP Musée Bonnard

Siret : 810 796 656 00017 – APE : 7990 Z - Courriel : info@lecannel-tourisme.fr

[www.lecannel-tourisme.fr](http://www.lecannel-tourisme.fr)